L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Paraissant 12 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLÉANS.

31 DÉCEMBRE 1889.

THÉATRE DE L'OPÉRA.

En abordant les détails—et ils [illegible] on vant" vraiment la peine—nous devons écrire d'abord que la reprise de l'opéra-comique : *Le Voyage en Chine* a valu au public du dimanche-matinée où il a peut-être le mieux joui de ce spectacle, cette saison, grâce à la fraîcheur de l'ouvrage est monté, grâce à la [illegible] la distinction, au talent de fine [illegible] y a montré M. Furst, comme comédien gracieux au goût exquis dans le quel il a chanté le rôle de Kerwitz[illegible] et qu'il a mis un sentiment, [illegible] Mlle Valgalier [illegible] le petit [illegible] [illegible] Léopold Von [illegible], Escobar du *Petit Bleu*, qui sait [illegible] le [illegible] aux lèvres, et faire monter les larmes aux yeux.

Le second acte—celui du concert improvisé—laisse à l'artiste, comme la scène de musique du *Barbier*—le choix du morceau ; Mlle Valgalier ne pouvait mieux tomber la main plus heureuse. Le bisé et l'appel au triangle lui ont dit avant [illegible] et mieux que nous.

Le Voyage en Chine n'est-il que ces deux interprètes, qu'on voudrait l'entendre bien des fois encore, mais c'est [illegible] d'un [illegible] de moins deux autres : M. Noé-Cadeau, puis M. Perron qui, tous deux, ont été d'un comique achevé ; et pour le coup, sans tomber dans l'outrance. [illegible] ne revient pas plus, plaisamment de [illegible] ; on n'a pas le mal de mer plus spirituel ; on n'est pas plus amusant dans cette exploitation d'un imprudent [illegible] on n'est pas bègue plus plaisamment affolé.

Nous accueil aussi à Mlle Rémy, à Mme [illegible] Voltry et à M. Geoffray, dont le jeu [illegible] général en effets, s'il observait d'une façon plus continue la nervosité bien [illegible] de son breton bretonnant. Ce [illegible] y a là été plus vibrant encore, plus hâ[illegible].

Cette recette et ces succès donnent [illegible] que la note des spectateurs du [illegible] dimanche. Qu'ils [illegible] aussi grands également ; ils l'apprécient [illegible] et le jugent excellemment.

Pourtant, à ce public composé de personnes sexagénaires la langue française, avant toutes, est familière, il le manie[illegible] pas qu'on donne parfois, nous allions dire souvent, de l'opéra comique et de l'opérette, mais de bon choix. C'est, du reste, la voie dans laquelle va entrer la direction, et vous verrez que ces petites déviations du grand genre serviront à merveille et les plaisirs du public et la caisse.

La preuve est faite par le *Voyage en Chine* dans le domaine de l'opéra-comique ; vous verrez si *La Fille de Mme Angot* ne l'admirera pas encore, dans le cadre de l'opérette.

Ce soir, *Carmen*, le succès le plus vif, le plus incontesté et incontestable de M. Bizet, de Mlle Valgalier ; et très marqué aussi pour Mme Beretta et M. Bacconnau.

Fouilles bien la province française, nous doutons que vous y découvrez une scène où la belle œuvre de Bizet soit mieux chantée et jouée qu'à l'Opéra de la Nouvelle Orléans.

Demain, pour la Matinée du Jour de l'An, *La Fille de Mme Angot*; une reprise qui, elle aussi, est certaine du meilleur accueil, et qu'une pleine réunisse attend, nous l'espérons.

La vivace et pimpante partition de Lecocq—le point de départ d'une double fortune, artistique et pécuniaire, aura pour interprètes Mlle Valgalier, Régine, Mme de Voltry ; MM. Noé-Cadeau, Lazelle, Perron, Rothe.

M. D'Alessandro ne pouvait négliger cette occasion de mettre une fois de plus en lumière son talent de maître de ballet ; il sait, n'en doutez pas, il fera très gaillardement donner toutes ses forces dans le *Rataplan*, un Bal de Calypso.

Il introduit à ce même acte, une polka comique : *Ebrouefette*, que danseront, que festonneront Mlle Verdelet et M. de Philippi. Après l'opérette, distribution de joujoux, qui saluera le commencement de l'année, comme celle de Noël en a salué la fin.

Le bel *Hérusalem*. Si un succès légitime, brillant, est garantie de recette, la salle sera pleine. En effet pas d'ouvrage, jusqu'ici du moins, où s'affirment mieux les qualités de Mlle Daviac, de M. Cuille, qu'appuieront MM. Saint-Aime, Bellecq, Gassmann et Noé-Cadeau.

Boston Symphony Orchestral Club.

Nous sommes forcément arrivé tard hier au Grunewald Hall; à temps cependant pour y entendre M. Alfred De Seve, violoniste, dans la *Danse de la Gypsy*, sarasate, et le *Carnaval de Venise*.

M. De Seve est de ces artistes, dont il est question, pour ainsi dire, se pose tout d'abord; que l'on reconnaît dès les premières mesures.

Sa valeur, et elle est incontestable, se manifeste aussitôt dans la décision, la précision, l'inaltérable sûreté de ses attaques. Il engage très carrément la partie, en virtuose ayant confiance en soi-même, certain de la gagner.

Virtuose, avons nous écrit ; c'est effectivement par la virtuosité que se distingue M. De Seve. Il va droit aux difficultés, c'est son élément et une fois qu'il y est engagé, il les traite en exécutant qui a appris à les dompter.

Il se livre aux évolutions les plus périlleuses ; du haut en bas de cette immense échelle du violon qui sait fractionner les sons en parties quasi-infinitésimales, il se promène avec une dé-invelture curieuse ; l'archet bondit, franchit les intervalles, va d'une extrémité à l'autre et cela sans jamais la moindre hésitation, avec une inaltérable justesse. Et quand il a posé un chant large, quand il a fait des oppositions spontanées de pianissimo et de fortissimo ; quand il a bien développé une période, nettement achevé des traits, le voici qui arrive à ce que l'on peut appeler son bouquet.

Là en effet, c'est une pyrotechnie de sons ; sur les cordes les plus suraiguës tout un ruissellement de pétillements de staccati, qui se détachent dans un frappant pointillisme ; des envolées, des [illegible] de notes sûrement qui, si nous osons qu'elles sont, n'amènent jamais la confusion. Toutes ces étincelles [illegible] tiennent prestigieuse de la corde, [illegible] détachées pourtant.

Nous avons à cela du style, du sentiment, de la [illegible] de la puissance et vous aurez une idée de l'artiste que vous pourrez entendre aujourd'hui, à la Matinée, qui sera le cadeau d'adieu de ce sextuor d'instrumentistes, où se fait remarquer encore M. Richard Stoelzer.

De la pureté, de l'onction dans son exécution d'une *Sérénade* de Krahl, sur la viole d'amour. La phrase chantée et nous y avons remarqué de la largeur des [illegible] de goût.

Mlle Angelets Ohrstrom, que nous avons entendue dans la *Sérénade* de Braga, s'y est fait très chaleureusement applaudir par un auditoire malheureusement trop clairsemé.

Vive fraîche, étoffée, d'un volume enchanteur, d'un joli timbre, et dont l'effet doublera quand la femme s'y allemera mieux. De fins détails nécessaires et de la facilité dans les parcours du registre.

Nous complimentons le Boston Symphony Orchestral Club de son ensemble de l'ouverture de *Guillaume Tell* et plus encore de goût, des teintes délicates qui ont marqué celle d'une *Romance*, de M. Arthur Foote. Un rien, mais d'une tonalité tinguée.

Aujourd'hui à midi, on entendra, pour la dernière fois, ces artistes dont les concerts obtiennent d'être mieux suivis.

Théâtre Français.

Pauvre théâtre, si Tenayson comme nous rêvons, Saint Valentin depuis dimanche et jusqu'au 15 serait très heureusement. L'idylle a été remarquablement jouée, et rien n'était négligé afin de l'y encadrement par un spectacle vraiment choisi. Le théâtre a de ces exigences ; ce qui impressionne dans un livre, demande souvent sans effet à la rampe.

La pièce, sans être très remarquable par le mouvement, présente un intérêt réel et est imitée en double du talent de Mme Newton Beers, si jeune, si artiste qu'il est, le rôle principal : Elsie Arden ; dit avec une grande justesse ; les accents qui vont à l'âme ne lui manquent pas.

Il est bien entendu d'ailleurs par M. Sillon, comédien de mérite, et par une troupe dont il fait assurément l'ensemble.

Nous appelons l'attention sur ce mince acte et particulièrement sur l'épisode du mariage, rapide avec beaucoup de fidélité.—

Ce soir, première représentation.

A l'école :

—Quel est le grand homme qui chevauche en Navarre ?

L'élève, après réflexion, répond :

—Napoléon.

Arrondissage de Musique.

Mr. Barnes of New York escompera facilement Halloke, durant toute cette semaine, la période de l'engagement de la troupe de M. Frank W. Sanger. La pièce est un drame, un mélodrame, si vous le préférez, où le vaudeville [illegible] comme bail sur plain.

C'est vous dire qu'il y aura tendues, violentes, il ne manquera pas : la petite guerre traditionnelle y pourvoit et quand la scène fort n'y suffit point, le mot faible d'un acteur et il y va très vivement, s'il vous plaît. Il y a là, entr'autres, un dual qui n'est pas sans impressionner le public ; d'autant mieux qu'il est d'une haute mise en scène.

La partie nombre dominé l'œuvre, cela va de soi, ainsi qu'il se doit dans [illegible] drame digne de ce nom ; mais la note gaie y éparpille [illegible] rôle de M. Barnes, [illegible] [illegible] comédie.

Le [illegible] [illegible] et de plus [illegible] pour les personnages [illegible] au public et qu'en bon [illegible] il veut toujours voir triompher au dénouement.

Citons à la hâte Mlles Emily Rigl, Emma Field ; la première surtout qui compose très remarquablement le personnage de la Corse, Marine Paoli, et le [illegible] Mlle Anna Brown.

Le partie nombre dominé l'œuvre, cela va de soi, ainsi qu'il se doit dans [illegible] drame digne de ce nom ; mais la note gaie y éparpille [illegible] rôle de M. Barnes, figure multiple [illegible] comédie.

[illegible] Mlle Anna Brown.

[illegible] à Mlle Mary Gleart,

[illegible] Bernard à Mlle Marie L. Alexandre.

Naissances.

Mme Adélia J. Williams, une fille.
Mme Chas. Hermann un garçon.

Décès.

Veuve Ellen Keogh, 84 ans, 78 rue Dublin.
Veuve Ernest Tasse, 70 ans, 110 rue Conti.
Veuve Athanase Ourel, 69 ans, entrepreneur Jefferson et Chartres.
Alfred Dennis, 1 mois, enfant de Prieur et Chambreuse.
Mrs. Johnson, 27 ans, rue Ste-Marie près Pierre.
John Johnson Congina, 4 jours, 617 1/2 rue St-Claude.
Alexandre Fourie, 62 ans, 232 rue Hôpital.
Veuve Florence Leander, 58 ans, 9 rue Ste-Anne.
Harby F. Ross, 14 mois, 550 1/2 rue Conti.
Kate Murray, 4 mois, 46 rue St-Thomas.
Mme Lewis Dutas, 35 ans, enseignante St Claude et St-Bernard.
John J. Burkhardt, 73 ans, 297 rue Conti.

Ventes sincères au bureau de l'annotateur des aliénations :

American Homestead Co. à J. P. Vezay, un terrain borné par les rues Villeré, Robertson, Colombus et Laharpe, $1,200.

Gen. Cleveland à Mme J. F. Savage, un terrain borné par l'avenue de la Course, les rues St-David, Delachaise [illegible] Derbrick, $100.

[illegible] E. Hudson au Eureka Homestead Association, un terrain borné par les rues Tchoupitoulas, Annunciation, Calliope et Poeyfarré, $2,400.

Eureka Homestead Association à J. J. Mahon, la propriété ci-dessus, $2,550.

Cour de Circuit. — Les Etats-Unis contre W. J. Behan, Adolph Meyer et L. W. Haywood—Jugement en faveur du gouvernement pour $11,807.87.

Iron City National Bank contre L. O. Desforges—Jugement en faveur du demandeur pour $8529.87.

Cour de District.—John Wilson et Robt. Moore contre T. P. Leathers pour [illegible].

Cour Civile de District. — Succession de la succession Robt M. Planté, $33,108 78.

Barber Asphalt Paving Co. contre Ed. M. Celtam pour $649.

Chas. Desforges contre ses créanciers. Cession de biens. Actif $6,845 79. Passif, $9,803 62.

La succession John Rice est ouverte.

Cour Criminelle. — Section A.— La décision par laquelle la cour suprême refuse une nouvelle audition de cause à Claire et Gibson a été enregistrée.

Dominique Font, coups et blessures, sur la personne de sa femme parce qu'elle avait déserté le domicile conjugal, $100 et 15 mois.

James McIntyre, attaque, $5 et 10 jours. James Tucker, attaque, $10 et 20 jours. John Saunders, port d'armes cachées, $2 50 ou 5 jours.

Chas Bergeron, voies de fait, ordonnance de non lieu.

Section B.

A. McClure, voies de fait ; Toney Mantel, attaque à main armée.—Accusations retirées.

Gustave Lerouzes, voies de fait, ordonnance de non lieu.

Première cour de recorder.—Geo. Liebenguth, qui accusé d'homicide produisait récemment de la prescription, a été arrêté dimanche pour insultes à des dames qui passaient près de lui, et condamné à $25 ou 30 jours.

Exposition roulante des produits du sol de la Californie. — Il y avait foule, hier soir, sur la levée, au pied de la rue des Champs Elysées pour examiner et admirer les produits de la Californie qui y sont exposés, dans deux "cars". C'est à peine si l'on pouvait se mouvoir dans les deux wagons, tant la presse y était grande. Il y aurait vraiment injustice à ne pas faire un grand éloge des deux véhicules très bien construits, décorés avec beaucoup de goût, très habilement aménagés et garnis à chaque bout, d'un élégant vestibule. A part la qualité souvent tout à fait supérieure des objets exposés, on est obligé de convenir que l'exhibition en elle-même fait le plus grand honneur à ceux qui l'ont entreprise.

Quant aux fruits et aux légumes, les uns séchés ou en conserves; les autres frais et ayant gardé tout leur parfum, ils sont superbes. Nous avons vu des pêches, des poires, des oignons, des pommes de terre, des patates douces, des grappes de raisin, d'une grosseur énorme et de la plus rare beauté. Il y a aussi des bananes, des oranges, des citrons, des olives, des dates, des figues, des melons de toute espèce, des concombres, des choux-fleurs, des oeleris, des asperges, des carottes, des potirons, des pois, des choux, des betteraves, en un mot, tout ce que l'on peut rêver sur un jardin ou dans une petite ferme. Une pareille exhibition donne une haute idée de la fertilité du sol de la Californie et de la variété des produits qui y sont possibles.

Nous avons remarqué une foison de mérinos de la plus grande beauté, admirablement travaillées, d'une blancheur, d'une finesse, d'une longueur incomparables. Ce sera là bientôt une des plus grandes richesses de ce pays privilégié de la nature.

Mais ce que nous avons le plus admiré, c'est le département des vins. Tous les plus grands crus de Bordeaux, de Bourgogne et d'Espagne sont là. Il y en a pour satisfaire tous les goûts et tous les bourses.

Le train-exhibition qui nous est arrivé, il y a trois jours, est parti de San Francisco le 3 décembre. Il s'est arrêté à El Paso, San Antonio, Columbus, Houston, Orange, Lafayette, Nouvelle Ibérie. Arrivé jeudi soir, il restera ici cinq jours; puis il prendra le Texas Pacific, visitera Texarkana, St-Louis, Denver, St-Paul, Minneapolis, St Joseph, Duluth, Chicago, Washington, Baltimore, Philadelphie, Jersey City, Buffalo et les villes principales du Canada.

Heureuse Californie, qui possède des bonnes fées d'un grand esprit d'initiative, sachant faire connaître ses ressources et en tirer parti! Pourquoi n'agissons-nous pas de même? A l'exception des vins, que nous ne pouvons guères récolter, n'avons-nous pas les mêmes richesses? y a-t-il un seul des produits du sol, que les Californiens promènent à mille de ville en ville, qui n'ait au moins son égal dans nos campagnes louisianaises?

Columbia Athletic Club.—Samedi soir a eu lieu au local de ce Club une réunion ayant pour objet la présentation à la compagnie de deux de ses nouveaux officiers. Le Capt. Wm. H. Langenberg a présenté ses lieutenants MM. E. Broy et Roy Hall.

Les officiers possèdent une instruction militaire accomplie et la compagnie "C" fera certainement honneur au bataillon.

Les membres qui désirent participer de cette Compagnie [illegible] de dîner [illegible] à la salle [illegible] conciergerie. [illegible] à 7 h. 30. [illegible] corps ce soir, 31 [illegible] ders dans la ville sous la [illegible] de ses officiers, MM. J. J. Weinfurter, président honoraire ; Vice-président, Hon. Achille Blair ; trésorier, Hon. N. A. Will ; grand marshal, Hon. Geo. Landsmiey ; L. F. Petit, président ; J. Herman, vice-président ; Louis Delatour, secrétaire et trésorier. Wm. Seinert, grand marshal ; aides : S. Hayes, Pat. Cain, H. E. Grunewald.

W. M. R.—C'est aujourd'hui, ainsi que nous l'apprenons une invitation des [illegible] du Marché Français que doit avoir lieu leur banquet annuel, banquet de fin d'année en vue duquel l'Association a, paraît-il dit, été spécialement créée. Ce repas pour que ceux qui en font partie entre des personnages vous ces grandes l'union de propriétaires de [illegible] gale la mine et quelques [illegible] ble, la salle les [illegible] convives délicats qui aiment la [illegible] ste en gourmets et peu [illegible] [illegible] s'engager.

Ce soir, ils manquent [illegible] leur [illegible] cette réunion annuelle [illegible] après [illegible] [illegible] [illegible]